



Mme Charlina Vitcheva
Directrice générale des affaires maritimes et de la pêche
Commission européenne
Jozef II-straat 99
1000 Bruxelles
Belgique

Dun Laoghaire, 16 mars 2022

Chère Madame Vitcheva,

Objet: Aide au secteur de la pêche pour faire face à la crise actuelle

Suite à la lettre conjointe CC EOS/NSAC concernant l'approvisionnement en carburant affectant la pêche qui vous a été soumise le 14 mars 2022, les membres du Conseil Consultatif pour les Eaux Occidentales Septentrionales croient fermement que cette question est des plus critiques et mérite un avis urgent supplémentaire.

Les pêcheurs ainsi que d'autres producteurs de denrées alimentaires primaires et, en fait, le grand public sont très préoccupés par l'impact potentiel sur la sécurité alimentaire européenne en raison de la guerre en Ukraine. La plupart des prix des produits de base destinés à l'approvisionnement des navires en vue d'exercer des activités de pêche atteignent des sommets sans précédent. Comme vous le savez, le carburant pour la plupart des navires de pêche représente un pourcentage élevé des coûts d'exploitation, et les prix du marché et, dans certains cas, les problèmes d'approvisionnement font que les navires restent au port. Les prix actuels du carburant rendent les voyages en mer économiquement non viables pour les pêcheurs. De plus en plus de ports signalent une indisponibilité de carburant.

La situation actuelle peut paralyser l'industrie de la pêche et entraîner une réduction des captures, ce qui peut entraîner une pénurie d'approvisionnement en produits de la mer en Europe. Malheureusement, comme la plupart des processus de marché ne permettent pas une adaptation rapide des prix du poisson en première vente, ceux-ci ne peuvent pas couvrir l'augmentation des coûts de production. Les navires de pêche n'ont actuellement pas d'alternative au carburant. Les nouvelles technologies telles que l'hydrogène, l'ammoniac et d'autres alternatives ne sont pas encore suffisamment développées comme également mentionné dans le retour d'expérience du CC EOS sur l'initiative "Émissions de CO2 des moteurs - méthodologie pour leur réduction" ([lien](#)).





Les impacts socio-économiques de cette crise ne peuvent être sous-estimés. L'incapacité de pêcher de manière rentable entraînera directement une perte de revenus et pourrait signifier la fin de nombreuses entreprises familiales. Cela affectera grandement de nombreuses communautés côtières. Avant la crise actuelle du carburant, les pêcheurs avaient déjà des difficultés à faire face aux coûts d'exploitation, également en raison des impacts du Brexit et de la crise du COVID-19.

Par conséquent, le CC EOS conseille à la Commission européenne de remédier d'urgence à cette situation en créant des régimes d'aide spécifiques et en garantissant une gestion rapide et constructive des régimes d'aide par les États membres. Nous sommes conscients et apprécions les contacts de la Commission avec le Parlement européen, les États membres et les parties prenantes pour trouver conjointement des solutions à cette crise. Les contributions des membres du CC EOS pourraient contribuer à la recherche et nous conseillons donc d'inclure les éléments suivants dans les préparatifs de la DG MARE :

- Organiser des compensations pour couvrir les coûts de production afin que l'emploi, les prix et la sécurité alimentaire puissent être garantis et protégés ;
- Permettre une aide financière à court terme pour aider les communautés de pêcheurs européennes à survivre de manière adéquate à cette crise. À plus long terme, il est important de tenir compte du fait que de nombreux prix actuels des produits de base entraîneront une augmentation des coûts d'exploitation ;
- Inclure le carburant pour les navires de pêche dans le plan de résilience de l'UE pour faire face aux crises des prix de l'énergie ;
- Permettre aux aides d'assurer l'approvisionnement des opérations de pêche en carburant, par exemple grâce à des solutions supplémentaires de stockage local et régional de carburant ;
- Entreprendre des initiatives de commercialisation à la fois au niveau de l'UE (OCM) et au niveau national pour augmenter les prix du poisson, c'est-à-dire les revenus, pour le producteur primaire. L'industrie est un preneur de prix et non un fixateur de prix et n'a pas la capacité de répercuter les coûts sur les clients. Les considérations pourraient inclure le rétablissement de prix minimaux lors des premières ventes ;
- Encourager les États membres à adopter des mesures supplémentaires telles que la réduction des cotisations de sécurité sociale, la suspension des taxes sur les criées, une période de prolongation des prêts COVID ou une suspension/réduction de la TVA sur les poissons et crustacés ;
- Pour les navires ne trouvant pas de solutions pour pouvoir continuer à opérer, permettre des dispositifs d'arrêt temporaire en compensation ;
- Rétablir la possibilité d'aides pour faciliter le stockage temporaire nécessaire des produits de la mer par les organisations de producteurs ;
- Dans le cadre de minimis, l'augmentation de la limite des aides d'État jusqu'à 500 000 € par navire devrait être envisagée ;
- Les plans d'urgence des États membres devraient aborder les services logistiques pour assurer le transport et la distribution des captures et des produits de la mer à des prix équitables sans abus pour le producteur ou le consommateur/prix de vente ;





- Assurer la continuité de la chaîne d'approvisionnement des produits de la pêche ;
- Garantir des contrôles adéquats sur les importations de poisson et une éventuelle interdiction des importations en provenance de pays spécifiques.

Le CCEOS tient à réitérer l'urgence immédiate de ce problème et demande à ce que la Commission s'en occupe dans les meilleurs délais. Les pêcheurs sont très conscients de la compétence finale de l'UE pour établir une aide efficace à court terme et de l'opposition potentielle à utiliser des fonds publics pour leur permettre de poursuivre leurs opérations. Une telle aide est nécessaire pour les aider à continuer à prendre en compte les objectifs de durabilité.

Nous sommes conscients que des initiatives autour de ce sujet sont prises dans d'autres CC et nous les contacterons pour proposer un suivi coordonné. Le CC EOS est prêt à rencontrer la Commission européenne et les représentants des États membres pour élaborer sur ces conseils et discuter de la manière de contribuer aux initiatives requises de toute urgence. Nous notons à cet égard la tenue du Conseil AGRIFISH qui débutera le 21 mars et espérons que le traitement de cette question constituera une partie importante de la contribution de la Commission.

Merci de votre attention urgente sur cette question, et nous attendons avec impatience vos suggestions et actions.

Cordialement,

Emiel Brouckaert
Président de CC EOS

